

OÙ DEPOSER VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES USAGÉS ?

Un ménage belge moyen possède de nombreux appareils électriques et électroniques. La plupart d'entre eux sont devenus indispensables. Ils ont conquis leur place dans notre vie quotidienne.

Mais que faites-vous quand votre appareil ne fonctionne plus ou est démodé ?

Les appareils électriques et électroniques contiennent un grand nombre de matériaux récupérables. Lorsqu'ils se démodent ou deviennent inutilisables, il convient de s'en débarrasser d'une manière écologiquement responsable.

Selon l'état de l'appareil, plusieurs solutions s'offrent à vous :

1. L'appareil est réutilisable. Confiez-le à un centre de réutilisation. Une fois reconditionné, ce matériel sera revendu à prix réduit.

Plus d'infos sur les centres de réutilisation ? Consultez le site www.res-sources.be ou le guide du réemploi de l'IBW (voir www.ibw.be - rubrique « Publications »).

2. Si l'appareil ne fonctionne plus, déposez-le dans un parc à conteneurs.
3. Vous pouvez également remettre votre appareil usagé au commerçant, à l'achat d'un nouvel appareil similaire.

Le système de collecte et de recyclage est financé par la cotisation Recupel que vous payez à l'achat d'un nouvel appareil.

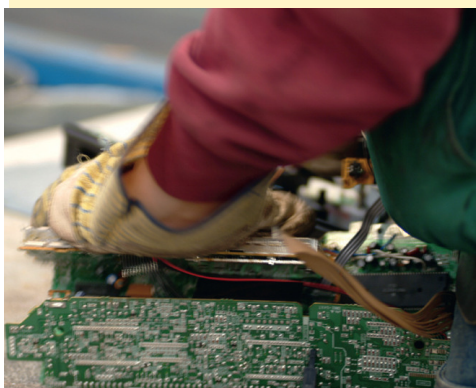
Que deviennent les appareils électriques et électroniques que vous déposez au parc à conteneurs ?

Afin de garantir un transport et un tri aisés, ils sont triés en différentes fractions. Lorsque vous vous présenterez au parc à conteneurs, le préposé vous dirigera vers les maisonnettes Recupel où vous pourrez déposer les ordinateurs, les écrans et les autres petits appareils ménagers usagés dans les box-palettes prévus à cet effet. Les appareils de réfrigération/surgélation et les autres gros appareils ménagers peuvent être stockés séparément dans les maisonnettes.

Suivez les instructions du préposé du parc à conteneurs, vous contribuez ainsi à une collecte optimale



Les box-palettes et les pièces séparées sont collectés régulièrement pour le compte de Recupel et transportés vers des entreprises de traitement agréées en Belgique.



Bon débarras?

Vos appareils collectés sont démantelés, dépollués et traités par des entreprises spécialisées. Les piles, lampes, câbles et composants électroniques sont retirés. Les métaux ferreux, métaux non ferreux (cuivre, plomb, aluminium, zinc,...), plastiques et verres sont utilisés afin de fabriquer de nouveaux produits. Les éléments contenant des produits nocifs, comme l'amiante, le mercure (dans les interrupteurs), le PCB (dans certains condensateurs) sont traités de façon écologique dans des installations spécialisées ou récupérés pour servir dans d'autres applications (mercure, huiles, cartouches à encre,...).

La récupération des différents matériaux permet une économie considérable d'énergie et de matières premières. Elle n'est toutefois pas possible pour tous les matériaux. C'est pourquoi certains sont utilisés comme combustible dans les cimenteries (certains plastiques ou produits minéraux).

L'incinération avec récupération d'énergie est également un moyen utile pour réduire les quantités de déchets à éliminer en centre d'enfouissement technique.



QUELQUES EXEMPLES

Les écrans de télévision et d'ordinateur



Ils sont traités séparément parce qu'ils renferment des métaux lourds. D'une part, le verre contient du plomb. D'autre part, la face intérieure du tube cathodique est recouverte d'une poudre métallique luminescente. Les écrans sont donc démontés avec précaution à la main.

Réfrigérateurs et surgélateurs



Bon nombre d'appareils de refroidissement usagés contiennent encore du gaz fréon (ou CFC) dans la mousse isolante des parois et/ou dans le liquide de refroidissement. Ce gaz n'est pas nocif pour l'être humain mais il entraîne la destruction de la couche d'ozone. Frigos et surgélateurs doivent donc en être purifiés. L'huile et le gaz sont extraits du compresseur. Le fluide réfrigérant est ensuite séparé de l'huile. La mousse isolante est broyée sous vide et transformée en poudre. Le gaz CFC qui s'en échappe peut alors être capté. Après broyage, les matériaux récupérés subissent un traitement séparé.

Une nouvelle vie pour les matériaux

Les métaux ferreux

Les métaux ferreux récupérés sont utilisés par l'industrie sidérurgique dans la fabrication de carrosseries de voiture ou de conteneurs. Ils ne perdent jamais leurs qualités et peuvent être recyclés à l'infini.

Le verre

Réduit en fines particules, le verre purifié des écrans sert à fabriquer de nouveaux tubes cathodiques pour les écrans de télévision ou d'ordinateur.

Les métaux non ferreux

Le cuivre, le plomb, l'étain, le zinc mais aussi les métaux précieux, comme l'or, l'argent, le platine, le palladium (présents en infime quantité dans les composants électroniques) sont fondus et raffinés pour retrouver une nouvelle jeunesse. Ils sont ensuite utilisés dans leurs applications traditionnelles : réalisation de câbles ou de nouveaux composants électroniques. Les métaux non ferreux ne perdent jamais leurs qualités et peuvent être recyclés à l'infini.

Les plastiques

Les plastiques récupérés sont réduits en fines particules puis nettoyés et séchés. Le polyéthylène (PE), le polypropylène (PP) et le polystyrène (PS) sont ensuite transformés en granulés, puis recolorés. Ces différents matériaux sont, entre autres, réutilisés dans l'industrie automobile et dans le cadre de la fabrication de mobilier. Le recyclage des plastiques est assez difficile car il exige un tri des plastiques en fonction de leur type et de leur couleur.

CONCLUSION

Grâce à la cotisation Recupel, que vous payez en tant que consommateur à l'achat d'un nouvel appareil, vous contribuez à une collecte et un traitement efficaces des appareils électriques et électroniques. N'oubliez donc surtout pas d'apporter vos appareils usagés lors de votre prochaine visite au parc à conteneurs. Vos anciens appareils comprennent de nombreux matériaux de valeur qui, après traitement, peuvent servir de composant pour de nouveaux appareils.



Intercommunale du Brabant wallon
Gestionnaire de vos parcs à conteneurs
www.ibw.be

Recupel recycle vos appareils
électriques et électroniques
www.recupel.be

